

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2019

Le 13 Mars 2019 s'est réuni, à 18h00 à la Mairie de St Martin d'Abbat et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Monsieur Joël TURPIN.

Etaient Présents :

Titulaire	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléant	NOM - Prénom	Présent(e)
Président (SMA)	TURPIN Joël	X	SMA	GIRARD Pascale	X
Vice-Présidente (GY)	MAGNIN Chrystèle	X	GY	GUYONNET Jean -Pierre	AE
SMA	BARNOUX Damien	AE	SMA	PARMENTIER Lucie	AE
SMA	BICHON Carine	AE	SMA	PELOILLE Laurent	X
GY	SCHEEPERS Annick	X	GY	PERONNET Mireille	X
GY	THUILLIER Philippe	AE	GY	VOISE Yannick	X

Etaient absents excusés : Mme Carine BICHON (donnant pouvoir à Mme Pascal Girard), M. Damien BARNOUX (donnant pouvoir à M. Laurent PELOILLE), M. Philippe THUILLIER (donnant pouvoir à M. Yannick VOISE).

Monsieur Joël TURPIN, Président du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 18h00 et nomme Madame Annick SCHEEPERS, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la précédente séance
- Vote du Compte de Gestion 2018
- Vote du Compte Administratif 2018
- Approbation du Résultat 2018
- Vote du Budget Primitif 2019
- Délibérations
- Questions diverses

### 1. **Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 6 Février 2019**

A l'unanimité, les membres du Conseil syndical approuvent le compte-rendu de la précédente séance.

Vote : 6	Contre :	Abstention : 0	Pour : 6
----------	----------	----------------	----------

### 2. **Vote du compte de Gestion 2018**

La Commission Administrative,

Après s'être assurée que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés de l'exercice 2018, et que celui-ci a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

Considérant qu'il n'y a pas de réserve à émettre, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2018,

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur est approuvé.

Vote : 6	Contre :	Abstention : 0	Pour : 6
----------	----------	----------------	----------

### 3. Vote du compte administratif 2018

Monsieur TURPIN Joël, Président du SIRIS, quitte la salle. Madame MAGNIN, Vice-Présidente, prend la présidence de la séance et présente le compte administratif 2018 comme suit :

<b>Compte Administratif 2018</b>		
<b>FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>	BP 2018	CA 2018
<b>Chapitre 011 Charges à caractère général</b>	<b>105 514.51</b>	<b>105 193.43</b>
<b>60 Achats</b>	62 100.51	59 895.97
<b>61 Services extérieurs</b>	34 600.00	33 022.24
<b>62 Autres services extérieurs</b>	8 814.00	12 275.22
<b>Chapitre 012 Charges de personnel</b>	<b>372 300.00</b>	<b>348 485.55</b>
<b>Chapitre 65 Charges gestion courante</b>	<b>9 500.00</b>	<b>8 883.21</b>
<b>Chapitre 67 Charges exceptionnelles</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>487 314.51</b>	<b>462 562.19</b>
<b>Chapitre 023 Virement à la section Investissement</b>	<b>5 880.00</b>	
<b>Chapitre 022 Dépenses Imprévues</b>	<b>2 736.00</b>	
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>495 930.51</b>	<b>462 562.19</b>

<b>FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>	BP 2018	CA 2018
<b>Chapitre 70 Ventes Produits</b>	131 948.00	142 914.20
<b>Chapitre 74 Dotations et Subventions</b>	313 600.00	309 866.61
<b>Chapitre 77 Produits exceptionnels</b>	0.00	142.95
<b>Chapitre 013 Atténuation de Charges</b>	5 500.00	4 538.18
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>451 048.00</b>	<b>457 461.94</b>
<b>Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté</b>	<b>44 882.51</b>	<b>44 882.51</b>
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>495 930.51</b>	<b>502 344.45</b>

**Résultat de l'exercice** -5 100.25

**Résultat antérieur reporté** 44 882.51

**Résultats cumulés** 39 782.26

INVESTISSEMENT - DEPENSES	BP 2018	CA 2018
<b>Chapitre 20 Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 680.00</b>	<b>1 674.00</b>
2051 Cessions et droits similaires	1 680.00	1 674.00
<b>Chapitre 21 Immobilisations corporelles</b>	<b>4 900.00</b>	<b>2 195.35</b>
2183 Matériel de bureau / informatique		
2184 Mobilier		
2188 Autres immobilisations corporelles		
<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>6 580.00</b>	<b>3 869.35</b>
<b>Chapitre 001 Déficit investissement reporté</b>	<b>1 932.41</b>	<b>1 932.41</b>
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>8 512.41</b>	<b>5 801.76</b>

INVESTISSEMENT - RECETTES	BP 2018	CA 2018
<b>Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves</b>	<b>2 632.41</b>	<b>3 127.41</b>
10222 FCTVA	700.00	1 195.00
1068 Excédent de fonct. Capitalisé	1 932.41	1 932.41
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>2 632.41</b>	<b>3 127.41</b>
<b>Chapitre 002 Excédent antérieur reporté</b>	0.00	0.00
<b>Chapitre 021 Virement de la section de fonct.</b>	<b>5 880.00</b>	0.00
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>8 512.41</b>	<b>3 127.41</b>

**Résultat de l'exercice** -741.94

**Résultat antérieur reporté** -1 932.41

**Résultats cumulés** -2 674.35

*\*BP : Budget Primitif*

La Section de Fonctionnement s'élève en dépenses à 462 562.19€, en recettes à 457 461.94€ y compris l'excédent reporté de 44 882.51€.

La Section d'investissement s'élève en dépenses à 3 869.35€, en recettes à 3 127.41€ y compris un déficit reporté de 2 674.35€.

La Commission Administrative déclare que le compte administratif dressé pour l'exercice 2018 par l'Ordonnateur est approuvé.

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

#### 4. Vote de l'affectation de résultat 2018

Monsieur TURPIN Joël, Président, présente :

Le résultat de l'exercice 2018 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	462 562.19€	3 869.35€
RETTES	457 461.94€	3 127.41€
RESULTATS	<b>-5 100.25€</b>	<b>-741.94€</b>

Les résultats antérieurs reportés :

Résultats antérieurs reportés ( <i>excédent de fonctionnement</i> )	44 882.51€
Solde d'exécution cumulé d'investissement	-2 674.35€

Dresse le bilan comme suit :

Résultat à affecter en fonctionnement	<b>39 782.26€ (44 882.51€ - 5 100.25€)</b>
Besoin de financement de la section d'investissement	<b>-2 674.35€ (-1 932.41€ - 741.94€)</b>

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice précédent comme suit :

Report en fonctionnement R002.....37 107.91 €  
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté R001.....2 674.35 €  
Affectation en réserves R1068 en investissement.....2 674.35 €

La Commission Administrative approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2018 pour l'exercice 2019.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

#### 5. Vote du Budget primitif 2018

Monsieur TURPIN, Président, présente le budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, la Commission Administrative est d'avis d'approuver à l'unanimité le budget présenté qui s'établit comme suit :

Total des dépenses de fonctionnement           469 107.91 €  
Total des recettes de fonctionnement           469 107.91 €  
  
Total des dépenses en investissement           16 374.35 €  
Total des recettes en investissement           16 374.35 €

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

**6. Renouvellement de la convention avec le CDG 45 pour adhérer au service retraite :**

En 2016, le Siris a signé une convention prestation retraite avec le Centre de Gestion pour une durée de trois ans. Le Président propose de renouveler cette convention afin de faciliter les démarches administratives suivantes :

- Les dossiers de retraite des agents CNRACL
- Les simulations
- La mise à jour des comptes de droit
- Les validations et régularisations de service
- Le conseil de l'IRCANTEC, la RAFP...

Ce service est payant et facturé selon le type de dossier réalisé.

Les membres du Conseil syndical autorisent à l'unanimité la signature du renouvellement de la convention avec le service retraite.

Vote :6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour :6
---------	------------	----------------	---------

**7. Questions diverses :**

- **Paiement TIPI** : ce paiement vient d'être mis en place. M. PELOILLE Laurent demande la signification de l'intitulé SIVOS lors du paiement par internet. Désignation faite par la Trésorerie : Syndicat Intercommunale à Vocation Scolaire.
- **Service Restauration** : préparer un cahier des charges pour lancer un marché public (cantine Germigny et St Martin d'Abbat si besoin).

Fin de la Séance : 19h15

Fait à Saint-Martin d'Abbat, le 13 Mars 2019  
Le Président, Joël TURPIN



